

Annexe 1 – Consultation de CDAP

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom du/des parent(s) – du/des tuteur(s) :

Nom et prénom Le service Cdap mis en place par la branche Famille permet à ses partenaires (et notamment les Eaje) un accès direct à la consultation des dossiers allocataires Caf (ressources, nombre d'enfants à charge). Il est régi par une convention de service signé entre la Caf et notre structure.

Il fait l'objet d'une mise à jour en temps réel ce qui nous permet de réajuster le tarif horaire des familles allocataires de la Caf rapidement.

Il respecte les règles de confidentialité et a fait l'objet d'un avis favorable de la Cnil.

Il est rappelé que les familles doivent informer les services de la Caf des changements de leur situation, qu'il s'agisse de leur situation familiale ou professionnelle.

Ces changements doivent également être déclarés à la structure pour être pris en compte et impliquent, le cas échéant, une modification de la tarification.

J'accepte que la structure consulte et conserve sur une durée de 5 ans des données à caractère personnel via le service Cdap afin de calculer et actualiser si nécessaire le tarif horaire

Je refuse que la structure consulte et conserve sur une durée de 5 ans des données à caractère personnel via le service Cdap afin de calculer et actualiser si nécessaire le tarif horaire

Si tel est le cas, je m'engage à fournir les avis d'imposition du foyer.

Dans le cas contraire, la structure appliquera d'autorité le prix plafond

Fait le
A.....

Signature

Annexe 2 - Enquête statistique sur les publics accueillis dans la structure

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom du/des parent(s) – du/des tuteur(s) :

La Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf), par le biais des Caf, finance le fonctionnement des EAJE.

Afin d'améliorer son action et d'adapter l'offre de service aux besoins des familles, elle déploie une enquête statistique « Filoué » afin de recenser annuellement les informations suivantes :

- Top allocataire
- Matricule de l'allocataire
- Code régime Sécurité Sociale
- Date de naissance de l'enfant
- Code commune de résidence de l'enfant
- Libellé de la commune de résidence de l'enfant
- Nombre total annuel d'heures facturées pour l'enfant
- Nombre total annuel d'heures de présence réalisées pour l'enfant
- Montant annuel total facturé à la famille pour l'enfant
- Montant horaire facturé à la famille
- Taux d'effort appliqué à la famille
- Premier jour d'accueil sur l'année civile pour l'enfant
- Dernier jour d'accueil sur l'année civile pour l'enfant

Les données transmises dans ce cadre seront utilisées à des fins exclusivement statistiques et dans le respect de la réglementation sur l'obligation et le secret en matière de statistiques.

La Cnaf s'engage à respecter toutes les dispositions issues du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée. A ce titre, la Cnaf s'engage à :

- ♦ ne pas utiliser les données et informations mises à disposition à des fins autres que statistiques ;
- ♦ ne pas communiquer les données collectées dans le cadre de la mise en œuvre de ce traitement ;
- ♦ prendre toutes les mesures pour assurer la confidentialité des données lors des opérations de développement et de maintenance du matériel informatique utilisé.

Conformément à la convention qui nous lie avec la Caf 04, la participation à l'enquête Filoué sera mise en œuvre dès janvier 2020

Tous les enfants ayant fréquenté à partir du 1^{er}/01/2019 et qui fréquenteront à compté du 1^{er}/01/2020, notre structure seront concernés par cette enquête.

Conformément à l'article 21 du RGPD, les parents et/ou tuteurs des enfants accueillis au sein de la structure peuvent exercer leur droit d'opposition à la transmission de leurs données.

- J'accepte que des données à caractère personnel soient transmises à la Cnaf à des fins statistiques relatives aux publics accueillis dans les Eaje
- Je refuse que des données à caractère personnel soient transmises à la Cnaf à des fins statistiques relatives aux publics accueillis dans les Eaje

Fait le
A.....

Signature